Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus sur le tatouage et les marques corporelles (1 question) **Page 3**

2. Corps artificiel et nature humaine (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS SP3S - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus sur le tatouage et les marques corporelles

Le corpus rassemble quatre textes consacrés aux significations du tatouage et des marques corporelles, de leurs usages historiques à leurs formes contemporaines. Il explore notamment l'identité, l'appropriation du corps, l'appartenance collective et les regards sociaux.

Première partie

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, sans exprimer de jugement personnel.

La synthèse confronte les quatre documents selon leurs usages, leurs significations individuelles ou collectives et les regards sociaux qu'ils suscitent. Elle distingue les contextes historiques et culturels sans attribuer aux marques corporelles un sens universel. Le tableau précise les références, les idées et les procédés de chaque texte, puis propose un plan détaillé et une rédaction objective fondée exclusivement sur le corpus.

Document	Auteur et nature	Idée directrice	Procédés principaux
1	Daphné Bétard, article de presse culturelle, « Le tatouage dans la peau », juillet 2014.	Pratique ancienne et universelle, le tatouage a des fonctions et des statuts sociaux changeants, jusqu'à sa diffusion contemporaine.	Repères historiques et géographiques, exemples, chiffres, témoignage cité, question finale et contraste entre marginalité et banalisation.
2	Philippe Pons, extrait de l'ouvrage journalistique *Peau de brocart*, 2000.	Au Japon, le tatouage peut signaler l'appartenance à un groupe et donner un ancrage, tout en restant associé à la marginalité.	Comparaison entre Japon et Occident, exemples historiques, analyse culturelle et métaphores du lien et du jardin secret.
3	David Le Breton, entretien conduit par Jeanne Ray, publié dans *Causette*, avril 2013.	Dans les sociétés contemporaines, tatouages et piercings expriment surtout l'appropriation du corps et l'affirmation individuelle, contrairement à des marques traditionnelles collectives.	Dialogue organisé en questions-réponses, observations d'enquête rapportées, oppositions entre « moi » et « nous », métaphores de la signature et du rite de passage.
4	François Garde, extrait romanesque de *Ce qu'il advint du sauvage blanc*, lettre IX, 2012.	Les tatouages et scarifications de Narcisse suscitent l'étonnement et la curiosité de ceux qui les découvrent.	Dialogue, description précise des motifs, réactions des spectateurs et contraste entre le décor visible et les épreuves évoquées par le narrateur.

Axe de confrontation	Documents et éléments comparés
Usages et contextes	Le document 1 évoque des fonctions thérapeutiques, rituelles ou religieuses, puis des usages dans la marine et l'armée. Le document 2 décrit des appartenances communautaires japonaises. Le document 3 oppose les marques collectives des sociétés traditionnelles aux usages individualisés actuels. Le document 4 présente les marques corporelles de Narcisse, sans en établir une signification précise.
Identité et appartenance	Les documents 1 et 3 associent le tatouage contemporain à l'affirmation de soi et à l'appropriation du corps. Le document 2 montre qu'au Japon il peut aussi être un signe d'appartenance et un ancrage contre l'isolement. Le document 4 montre un corps marqué qui intrigue les observateurs et renvoie à une histoire singulière.
Regards sociaux	Le document 1 retrace le passage du stigmate et de la contre-culture à une pratique populaire, parfois banalisée. Le document 2 souligne la persistance de la marginalisation au Japon et le caractère secret du tatouage. Le document 3 rappelle l'évolution du rejet vers une valorisation identitaire. Le document 4 met en scène l'étonnement et la fascination face aux motifs de Narcisse.
Expérience corporelle et visibilité	Le document 1 insiste sur le caractère durable du tatouage et sur la relation entre tatoueur et tatoué. Le document 2 relève le coût, la durée, la douleur et le dévoilement secret. Le document 3 interprète la douleur consentie comme marque d'un moment important. Le document 4 décrit les motifs et le travail nécessaire à leur réalisation, puis la curiosité qu'ils suscitent.

Plan détaillé	Contenu
I. Des marques corporelles aux fonctions diverses selon les cultures et les époques	A. Pratiques anciennes, thérapeutiques, religieuses ou rituelles, puis usages maritimes, militaires et punitifs (document 1). B. Au Japon, signes d'appartenance communautaire et d'ancrage, à distinguer de l'affirmation individuelle plus fréquente en Occident (document 2). C. Opposition entre marques collectives traditionnelles et pratiques contemporaines centrées sur le « moi » (document 3).
II. Une appropriation personnelle soumise aux regards et aux évolutions sociales	A. Embellissement, identité, liberté et inscription durable dans le corps (documents 1 et 3). B. Coût, douleur, secret, marginalité ou exposition publique selon les situations (documents 1, 2 et 3). C. Réactions contrastées : curiosité devant le corps de Narcisse, diffusion et banalisation du tatouage, mais maintien de préjugés et de réserves (documents 1, 2 et 4).

Rédaction intégrale de la synthèse

Les tatouages et les autres marques corporelles accompagnent des sociétés et des individus dans des contextes variés. Daphné Bétard rappelle que le tatouage, attesté depuis des millénaires sur tous les continents, a pu avoir des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles. En Occident, il est ensuite porté par les marins et les militaires, mais sert aussi à marquer des personnes contraintes. Le document de François Garde met en scène le corps de Narcisse, couvert de tatouages et de scarifications : leur précision surprend les spectateurs, tandis que le narrateur les présente comme une faible part de ce qu'il a enduré.

La signification de ces marques varie selon les cultures et les périodes. Philippe Pons oppose une tradition occidentale souvent liée à la transgression et à la différence à l'usage japonais, qui peut exprimer l'adhésion à un groupe et offrir un ancrage à des personnes isolées. Cette appartenance n'efface pas la marginalisation : au Japon, les tatoués à la « peau de brocart » restent associés à un monde placé à l'écart et à une beauté secrète. David Le Breton distingue également les marques collectives des sociétés traditionnelles, qui disent le « nous », des pratiques contemporaines, plus souvent liées au « moi ».

Dans les sociétés actuelles, le tatouage et le piercing peuvent ainsi embellir le corps et en affirmer l'appropriation. Le Breton les présente comme une signature identitaire ; la douleur consentie peut marquer un moment important et prendre la valeur d'un rite de passage. Bétard souligne le caractère durable de l'engagement et les liens noués entre tatoueurs et tatoués. Toutefois, la visibilité et l'accueil de ces marques varient : certaines sont dissimulées, d'autres exposées, tandis que la diffusion du tatouage dans les médias et la mode contribue à sa banalisation. Les documents montrent donc que les marques corporelles expriment des rapports à soi et aux groupes dont le sens dépend des contextes sociaux et culturels.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les marques corporelles expriment des rapports à soi et aux groupes. Leurs significations, leur visibilité et leur réception varient selon les cultures, les époques et les normes sociales.

2. Corps artificiel et nature humaine

L'écriture personnelle interroge si les transformations volontaires du corps, notamment le tatouage et les marques corporelles, constituent une trahison de la nature humaine. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, des lectures et des connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » S'appuyer sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Introduction. Modifier son corps, c'est agir sur une réalité biologique. Est-ce pour autant renoncer à sa nature ? Le tatouage montre que le corps transformé peut exprimer une identité et une liberté.

Développement. Daphné Bétard rappelle que le tatouage est une pratique ancienne, qui permet de s'approprier son corps et d'affirmer qui l'on est. David Le Breton souligne aussi le plaisir éprouvé et la valeur de rite de passage que peut prendre une marque corporelle. Chez Philippe Pons, le tatouage japonais peut, au contraire, signifier l'appartenance à un groupe. Ces usages variés montrent que transformer son corps est une pratique profondément humaine.

Toutefois, le choix n'est pas toujours sans risque : les marques sont irréversibles, et l'emprunt de motifs maoris sans connaissance de leur culture peut témoigner d'un manque de respect. Le roman *Frankenstein* de Mary Shelley rappelle, plus largement, que la création devient inquiétante lorsqu'elle échappe à la responsabilité de son auteur.

Conclusion. Rendre son corps artificiel ne trahit donc pas nécessairement la nature humaine. Le geste est légitime s'il est libre, réfléchi et respectueux.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La transformation du corps n'est pas une trahison en soi : elle peut exprimer identité et liberté, à condition d'être choisie avec discernement et respect.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de Culture Générale et Expression du BTS, toutes spécialités, session 2018, porte le code CULTGEN et dure quatre heures. Aucun coefficient n'est indiqué. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle évalue la synthèse objective de quatre textes sur le tatouage, puis une réflexion personnelle argumentée sur la transformation du corps et la nature.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une synthèse objective confronte les idées des documents et les organise en axes, sans avis personnel.
- Le tatouage peut exprimer une identité individuelle, une transgression sociale ou une appartenance collective selon les contextes.
- Les marques corporelles peuvent être vécues comme une appropriation du corps et comme un rite de passage.
- L'écriture personnelle s'appuie sur le corpus, des lectures et des connaissances pour défendre une réflexion argumentée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Organiser la synthèse par idées communes et divergences, plutôt que résumer les documents successivement.
- Distinguer les significations du tatouage selon les sociétés et les périodes évoquées.
- Répondre explicitement à la question de l'écriture personnelle et soutenir une réflexion argumentée.
- Mobiliser le corpus, des lectures et des connaissances personnelles sans les réduire à une liste d'exemples.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les différences, puis regroupez-les en axes cohérents. Reformulez les textes avec neutralité et faites apparaître leurs liens, sans donner votre avis ni résumer chaque document séparément.

Q : Comment distinguer les fonctions individuelles et collectives du tatouage ?

Tenez compte du contexte : le tatouage peut affirmer une identité personnelle ou marquer une différence sociale, mais aussi signaler l'appartenance à une communauté. Le corpus montre que sa signification varie selon les sociétés et les époques.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Réservez du temps pour comprendre et organiser le corpus, rédiger la synthèse, construire l'argumentation personnelle, puis relire l'ensemble afin de vérifier la clarté et la correction de l'expression.

Q : Quels critères de notation sont indiqués dans le sujet ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée fondée sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btssp3s.fr/assets/annales/bts-sp3s/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS SP3S - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.